

[Text]

proposition, on pourrait avoir une interprétation différente. Il ne me ferait rien que le proposeur écoute la traduction et qu'il en fasse sa proposition, mais ce n'est pas à moi à le faire.

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: Perhaps we can wait for Mr. Blais to present us . . . Can you present us with a written copy of your motion in French? You have given it to us in English, can you give it to us also in French?

M. Blais: Comme je le disais tout à l'heure, monsieur le président, je peux en faire une traduction libre. On l'avait rédigée seulement en anglais.

Je propose que le président soit autorisé à tenir des réunions, à recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression lorsqu'il n'y a pas quorum, pourvu que quatre membres, l'un devant être le président ou le vice-président, soient présents.

Le président: Monsieur Boudria.

M. Boudria: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

N'avez-vous pas dit, dans votre version française, qu'il pouvait y avoir réunion lorsqu'on n'avait pas quorum? Ai-je bien compris?

M. Blais: J'ai dit que lorsque le quorum n'est pas présent . . . Le quorum des réunions du Comité permanent est de huit personnes en vertu du Règlement. Je propose que lorsque ce quorum de huit personnes n'est pas atteint, nous puissions quand même entendre des témoins, recevoir des témoignages, pourvu qu'au moins quatre personnes soient présentes. C'est un sous-quorum, si je puis me permettre l'expression. C'est une possibilité que l'on se donne, mais on ne peut pas voter lorsqu'il n'y a que quatre ou cinq personnes.

• 1620

Je croyais que cela avait été bien compris. On en a discuté pendant 20 minutes tout à l'heure. On aurait peut-être dû demander cette explication-là dès le départ. Il est bien évident qu'il ne peut pas y avoir de vote à ce moment-là.

M. Boudria: Monsieur le président, si je peux me permettre de continuer . . . Si vous établissez cela comme un «sous-quorum», n'êtes-vous pas en train de modifier le Règlement de la Chambre à ce moment-là? De quel droit un comité parlementaire peut-il modifier le Règlement de la Chambre des communes?

M. Blais: Je ne crois pas.

The Chairman: The motion as presented makes no reference to the word "quorum". I think the preamble, Mr. Blais, made reference to the word "quorum".

If I may read to the meeting Standing Order 65.(7), which I think addresses the concern raised by Mr. Boudria:

The presence of a quorum shall be required whenever a vote, resolution or other decision is taken by a standing or a special committee, provided that any such committee, by resolution thereof, may authorize the chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

[Translation]

interpretations would be possible. I have no objection to the mover listening to the translation and writing it down for his motion, but it is not up to me to do so.

Des voix: D'accord.

Le président: Peut-être que nous pourrions attendre que M. Blais nous présente . . . Pourriez-vous nous donner une copie écrite de votre motion en français? Vous nous l'avez donnée en anglais; pourriez-vous nous la donner en français également?

Mr. Blais: As I said earlier, Mr. Chairman, I can give you a free translation. It was drafted in English only.

I move that the chairman be authorized to hold meetings, and to hear and print testimony when there is no quorum, provided that four members, including the chairman or vice-chairman, are present.

The Chairman: Mr. Boudria.

Mr. Boudria: Mr. Chairman, on a point of order.

Was it not stated, in the French version, that meetings could be held when there is no quorum? Did I understand correctly?

Mr. Blais: I said when there is no quorum? The quorum for meetings of the standing committee is eight according to the Standing Orders. I am moving that when we do not have a quorum of eight, we still be allowed to hear witnesses and receive testimony, provided that at least four members are present. This would be a sub-quorum, so to speak. We simply want to give ourselves some flexibility, but there can be not voting with only four or five members.

I thought this point was already understood. We spent 20 minutes discussing it. Perhaps that explanation should have been given at the outset. Of course no voting can take place under those circumstances.

Mr. Boudria: Mr. Chairman, if you will just allow me to continue for a moment, if you set this up as a sort of "sub-quorum", are you not altering the Standing Orders of the House? By what right can a parliamentary committee alter the Standing Orders of the House of Commons?

Mr. Blais: No, I do not believe so.

Le président: Je ne crois pas qu'on emploie le terme «quorum» dans la motion présentée. Je pense qu'on a mentionné ce terme-là dans le préambule, monsieur Blais.

Si vous me le permettez, je vais vous lire l'article 65.(7), qui répond à la question soulevée par M. Boudria:

La présence d'un quorum est nécessaire lorsqu'un comité permanent ou spécial est appelé à se prononcer sur un crédit, une résolution ou une autre décision; toutefois, ces comités peuvent, par une résolution, autoriser le président à tenir des réunions pour entendre les témoignages et à en autoriser la publication en l'absence d'un quorum.